

Projet institutionnel du Val des Seniors



Table des matières

1. QUI SOMMES-NOUS ?	3
2. LA CONSTRUCTION DE CE PROJET ?	4
3. NOTRE PHILOSOPHIE	4
4. L'ACCUEIL	5
5. L'ORGANISATION DU SEJOUR	7
a. L'infrastructure	7
b. La restauration.....	9
c. L'animation	10
- Le local d'ergothérapie	10
- Le culte.....	11
- Le courrier.....	11
- La cafétéria.....	11
- Le potager et verger partagés.....	11
6. L'ORGANISATION DES SOINS ET DES SERVICES D'HOTELLERIE.....	11
a. Les soins.....	11
b. L'hôtellerie.....	13
7. L'ORGANISATION DU PHYSALIS.....	13
8. LE TRAVAIL EN EQUIPE.....	15
a. La coordination.....	15
b. Le personnel	16
9. LA PARTICIPATION DES RESIDENTS	16
10. LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE DES RESIDENTS.....	17
11. OBJECTIFS D'AMELIORATION CONTINUE.....	17



1. QUI SOMMES-NOUS ?

Un peu d'histoire....



En 1901, le Père Desribes, Père des Missions Africaines de Lyon fit l'acquisition du bâtiment pour créer une école Apostolique (petit séminaire).

En 1903, l'école accueillit 3 prêtres et les élèves arrivèrent en masse.

En 1907, suite au conflit existant en France entre l'Eglise et l'état, les locaux furent employés à une autre destination.

Jusqu'en 1939, l'école continua à accueillir jusqu'à 90 novices et fût fermée en 1940 lors de la seconde guerre mondiale. Pendant la guerre, le Séminaire vit s'installer les Bénédictins de Clervaux chassés de leur monastère au Grand-Duché du Luxembourg qui regagnèrent leur pays en 1945.

Jusqu'en 1967, les novices Français reprirent possession de la bâtisse, qui fût ensuite léguée à l'intercommunale en janvier 1972.

Après aménagement et extension, travaux subsidiés par le Ministère de la Santé publique, le Val des seniors a été inauguré en 1976.

Cette Intercommunale regroupait alors 11 communes et 2 provinces : Les communes de Bertrix (L), Daverdisse (L), Houyet (N), Libin (L), Libramont (L), Nassogne (L), Paliseul (L), Rochefort (N), Saint-Hubert (L), Tellin (L) et Wellin (L) ; les Provinces de Luxembourg (L) et de Namur (N).

Depuis le premier janvier 2009, le « Val des Seniors » fait partie de VIVALIA qui regroupe en une intercommunale unique sept sites hospitaliers, une polyclinique et trois Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins ainsi que des Habitations Protégées et une Maison de Soins Psychiatriques.

Avec ses 86 lits agréés, le service MRS du « Val des Seniors » était alors le plus important de la Province de Luxembourg.

La proportion des personnes complètement dépendantes psychiquement (désorientation, démence) y était des plus élevée : +/- 40 pour une occupation moyenne de 113 résidants.

Pour assurer l'accueil et l'hébergement de ces résidants, l'encadrement est fort de 103 membres du personnel, soit 65,05 équivalents temps plein.

De 2012 à 2016, des importants travaux ont permis de porter la capacité totale

d'hébergement à 120 lits, en y intégrant la création de 5 lits de « court-séjour » (aide au maintien à domicile de personnes âgées ne nécessitant qu'une prise en charge momentanée).

Ces travaux visaient également à adapter les infrastructures actuelles aux nouvelles normes de sécurité et aux exigences d'un hébergement moderne et adapté à la grande dépendance. Un de principaux objectifs de ces travaux était la création d'une nouvelle aile, spécialement adaptée pour héberger et animer les personnes désorientées et démentes. Cette nouvelle construction permet, dans la foulée, de transformer les actuelles chambres de 3 lits en chambres à 2 lits ou individuelles, sans perte de capacité.

Aujourd'hui, la maison de repos peut accueillir jusqu'à 129 résidents sur 3 étages dont 9 lits en court séjour.

L'aile dédiée aux personnes désorientées situées au rez de chaussée peut accueillir 20 résidents.

2. LA CONSTRUCTION DE CE PROJET ?

Ce projet a été construit avec l'aide de l'ensemble des acteurs de la maison de repos. Chaque profession a pu décrire sa fonction au sein de l'institution et les valeurs qu'elle souhaite transmettre aux bénéficiaires.

Par petits groupes de travail, nous avons tenté de retranscrire la philosophie des travailleurs et toutes les valeurs qu'ils souhaitent véhiculer au sein de la résidence.

3. NOTRE PHILOSOPHIE

L'arrivée en maison de repos est une étape parfois difficile à franchir.

L'anxiété du choix, le stress du changement, le sentiment d'insécurité ...

C'est la raison pour laquelle la résidence Val des Seniors met tout en œuvre pour accueillir le résident chaleureusement, quelle que soit leurs problèmes de santé et d'autonomie, mais toujours dans le respect de leur personnalité et à l'écoute de leurs souhaits.

Nous accueillons aussi bien les personnes autonomes, que les personnes nécessitant principalement un accompagnement associé à une dépendance physique ou nécessitant un accompagnement spécifique lié à la « désorientation »

L'institution dispose d'un service sécurisé, le Physalis, spécialisé pour accueillir les personnes désorientées qui demandent une surveillance et un accompagnement continu. Chacun peut de ce fait bénéficier d'un accompagnement adapté.

Nos valeurs sont les suivantes :

L'amélioration continue :

Celle-ci marque un souci d'adaptation permanente des compétences et de l'activité en lien



avec l'évolution de l'environnement.

Le libre choix :

Est respecté dans un cadre qui reste communautaire, nous favorisons l'expression d'une écoute et, dans la mesure du possible, respectons les décisions prises par les Résidents.

Nous faisons appel à la famille ou administrateur de la personne lorsque le résident n'a plus la capacité de faire ses propres choix.

Les décisions ne sont parfois pas toujours comprises par les familles, mais nous mettrons toujours un point d'honneur au libre choix du résident consentant.

La confiance :

Forme la base d'une relation spontanément ouverte à l'autre mais qui se nourrit de la discrétion dans les échanges autour de Résident et qui respecte le secret professionnel.

L'engagement :

Marque la volonté de bien faire et de répondre au mieux aux besoins des Résidents.

L'accueil :

Qu'elle soit Résidente, membre de la famille ou collègue, toute personne est accueillie chaleureusement et sans a priori, ni jugement.

4. L'ACCUEIL

Dès les premiers contacts, les résidents et leurs proches sont accueillis de façon chaleureuse et professionnelle. Afin de définir le projet le plus individualisé qu'il puisse être, nous favorisons l'expression du résident et portons une attention particulière à la qualité des informations échangées.

Dès l'obtention de l'accord d'entrée, nous veillons à faciliter la période de transition. Pour y parvenir, nous lui proposons de découvrir son nouvel environnement, via une visite guidée de l'établissement, et nous lui présentons le personnel en service. L'écoute active est également primordiale afin de pouvoir cerner les difficultés liées au changement de lieu de vie (processus de deuil de son ancienne vie, ...), ressenties par le résident mais également par ses proches. Le jour d'entrée fixé, les différents services reçoivent l'information nécessaire au bon déroulement de l'emménagement.

Le jour d'arrivée, la personne est attendue par l'assistante sociale ou par un membre dédié de l'équipe. Les différents professionnels témoignent de la disponibilité et d'une écoute attentive afin d'aider aux premiers pas et à la prise de repères, et de rassurer l'aîné.

Afin de respecter au mieux la personnalité du nouveau résident, ses habitudes de vie, ses goûts alimentaires, ... et de mettre en valeur, au cours de son séjour, ses aptitudes, nous lui faisons remplir, avec l'aide de la famille, son histoire de vie ainsi que sa fiche de goût.

Les informations récoltées permettront d'élaborer son projet de vie individuel dans lequel sera décrit son histoire de vie, ce qui lui tient le plus à cœur et l'autonomie qu'il voudrait maintenir ou retrouver afin d'y associer un plan de soin adapté.



5. L'ORGANISATION DU SEJOUR

Comme décrit ci-dessus, dès l'accueil du résident au sein de la résidence, un entretien est organisé avec l'équipe pluridisciplinaire afin de connaître ses habitudes de vie : l'heure du levé/couché, ce qu'il aime manger ou ce qu'il n'aime pas du tout, ses activités préférées, son aisance ou non en société.

L'objectif est ensuite d'informer les différents services de la maison de repos des besoins, ressentis du résident afin qu'il puisse retrouver un cadre de vie aussi proche que possible de son cadre familial :

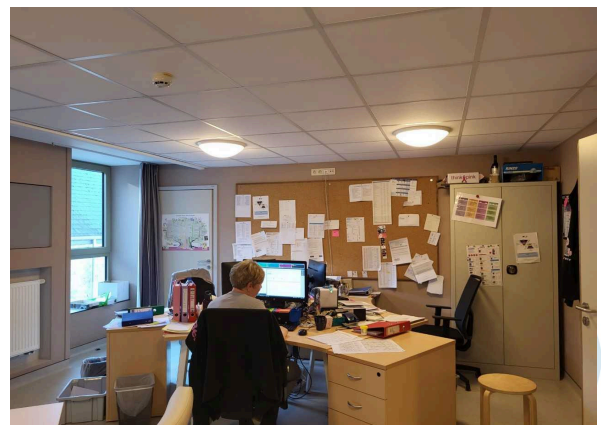
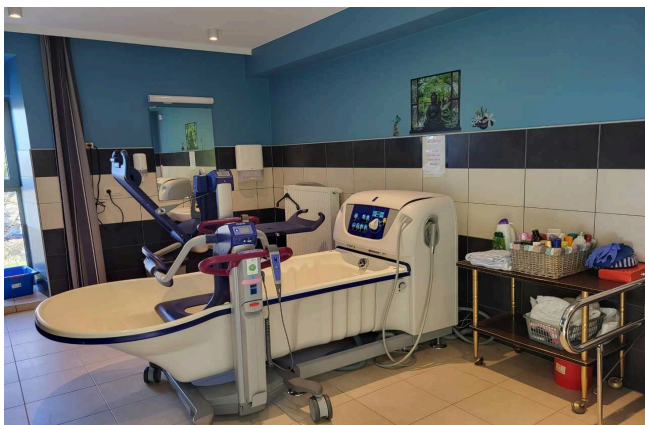
a. L'infrastructure

Le sous-sol contient les vestiaires du personnel, la buanderie, le local technique et ses installations spécifiques, le local syndical et médecine du travail.

Le rez de chaussée est composé de l'accueil, du restaurant, de bureaux administratifs, de l'espace sécurité, quelques chambres et une salle de bain avec baignoire hydro-massante.

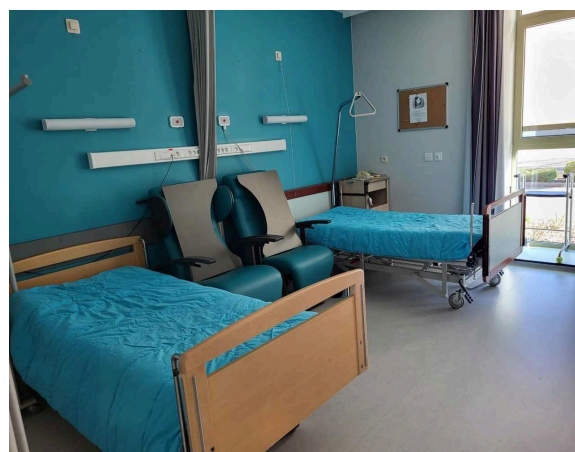


Le 1^{er} étage est constitué de chambres doubles et simples de court et long séjour, du bureau infirmier en chef, le local infirmier, le local médicament, le local médecin traitant, l'espace de vie, le local ergo et une salle de bain avec bain à bulles.





Le 2^e étage est constitué de chambres doubles et simples long séjour, le local infirmier, la bibliothèque et salle des familles



b. La restauration



Le résident est au cœur de l'attention de l'offre alimentaire. L'ambition est de susciter tant l'enthousiasme que le plaisir sur ce qui est proposé dans l'assiette tout en respectant les préconisations nutritionnelles. Pour y parvenir, nous nous inspirons de la pratique hôtelière en portant l'accent sur l'accueil des résidents, le respect de ses choix et de ses envies (en se basant sur sa fiche de goût remplie préalablement), de ses besoins ainsi que sur la qualité du repas fourni.

Cette dernière est issue d'une collaboration entre cuisiniers, nutritionnistes, personnel de soins et directions des maisons. Elle s'exprime dans les étapes de conception des menus, de confection et de distribution des repas. Elle est soumise à évaluation par les comités de dégustation ou par les différents conseils de résidents. De manière générale, les cuisiniers portent attention aux avis qui leur sont adressés. Nos équipes privilégient autant que possible des matières premières issues de l'environnement proche et collaborent avec les producteurs afin d'obtenir la meilleure sélection.

Le moment de la table est considéré comme privilégié. Nous favorisons le repas de midi en salle-à-manger. L'accent est autant porté sur le contenu de l'assiette, que sur le relationnel, l'art de la table et les facteurs d'ambiance.

Le petit déjeuner est servi à partir de 8h : le résident a choisi dès son arrivée ses préférences : café/lait/sucre/thé, pain blanc, gris, garniture... S'il choisit le choix du jour, ses petits déjeuners seront variés chaque jour.

Le diner est servi à partir de 12h00 : le menu composé d'un potage, plat chaud, dessert est exposé chaque semaine. Un choix alternatif de menu est possible via la carte fixe.

Le souper est servi à partir de 17h30 : il est prévu 2 soupers chauds/semaine. Le reste du temps, il s'agit de plats froids très diversifiés.

Les repas peuvent également faire l'objet de moments festifs ou de découvertes. Des menus à thèmes sont régulièrement proposés par la maison. Les proches y sont conviés.

Les menus tiennent compte des spécificités individuelles. Dès l'accueil, chacun est

invité à exprimer ses goûts, ses habitudes, ses aversions et allergies éventuelles via une fiche de goût. Les repas suivent l'évolution de l'état de santé des résidents. Les propositions faites autour de textures, d'enrichissements et d'adaptations diététiques sont issues d'une étroite collaboration entre le médecin traitant, les personnels soignants et de cuisine.

La cuisine est un lieu d'innovation. Nos processus culinaires sont orientés vers le maintien de l'autonomie jusque dans la prise des repas (matériel adapté aux capacités de la personne). Ils font l'objet d'une amélioration continue. Les équipes du département restauration sont acteurs de différents groupes de travail et de partage d'expériences tant en Belgique qu'à l'étranger.

c. L'animation

La maison est d'abord un lieu de vie et de rencontre. Elle favorise la notion de plaisir, afin de lutter contre l'ennui et la mésestime, au travers d'un ensemble d'activités d'échanges et de partages inspirées par l'histoire de vie du résident.

Le programme est suffisamment large pour que chacun puisse y trouver l'occasion de se distraire au gré de ses envies et de ses capacités, et stimuler sa créativité.

Les initiatives développées dépassent le cadre intra-muros pour marquer l'ouverture de la maison sur son environnement. Elles font l'objet de différents partenariats, avec, par exemple, la section éducation de l'HERS, des écoles primaires, ... Diverses activités visent également cette ouverture vers l'extérieur comme la sortie au marché du coin, dans un centre commercial, l'organisation et la participation à des jeux inter-homes, ...

L'objectif est également de viser l'autonomie tout en maintenant les acquis, via, par exemple, le choix de repas à thème, le choix des animations, la participation active avant et pendant l'activité.

La participation des familles et des proches est la bienvenue.

Le Val Des Seniors propose différentes activités :

- Le local d'ergothérapie

L'équipe de réactivation composée d'une ergothérapeute, d'éducatrices, de logopèdes et de kinésithérapeutes identifie les besoins de nos résidents dès leur arrivée.



Les animations se passent soit au niveau du local ERGO soit dans les différents espaces de la maison.

Nous faisons chaque jour diverses activités :

- Ateliers culinaires
- Ateliers créatifs au fil des saisons
- Gymnastique douce
- Jeux de société
- Atelier bien-être
- Bingo
- Chants
- Cinéclub
- Diverses sorties extérieures tout au long de l'année

Et encore bien d'autres choses...

- *Le culte*

La maison de repos respecte les convictions religieuses de chacun. Selon votre souhait, un ministre du culte ou un conseiller peut vous rencontrer régulièrement.

La messe se donne tous les 15 jours dans notre institution.

- *Le courrier*

Le courrier est distribué chaque jour.

Des timbres sont en vente au secrétariat.

- *La cafétéria*

La cafet' du Val est ouverte tous les jeudis et dimanches de 14h00 à 16h30.

- *Le potager et verger partagés*

En collaboration avec Natagora, le Val Des Séniors entretient un potager et un verger où les résidents peuvent se promener et jardiner durant les beaux jours.

De plus, l'espace sécurisé à son propre petit parterre de fleurs et ombrage entretenus par les résidents et l'équipe pluridisciplinaire.



6. L'ORGANISATION DES SOINS ET DES SERVICES D'HOTELLERIE

a. Les soins

L'ensemble de la démarche soins vise à favoriser le bien-être du résident. Celui-ci est abordé tant de manière psychique que physique. Nous visons l'autonomie dans la prise de décision ainsi que le maintien de l'indépendance dans les activités sociales et quotidiennes. La considération pour le bien-être passe évidemment par le respect des choix sur la vie affective et sexuelle.

Les résultats sont perceptibles en termes de sécurité, confort et sérénité.

Pour y parvenir notre démarche « soins » s'articule autour des principes de gestion de la qualité. L'évaluation permanente et l'adaptation de la pratique permettent une amélioration continue de notre offre de soins.

Toute la démarche s'inscrit dans une perspective d'individualisation maximale. Chaque besoin tend à trouver une réponse réfléchie sur une base pluridisciplinaire. Cette approche permet de croiser les regards des professionnels qui entourent le résident. Elle favorise la continuité des soins et assure la cohérence de l'ensemble.

L'attention portée à la relation est une de nos préoccupations permanentes. Elle se fonde sur une proximité suffisante, empreinte de respect mutuel où les valeurs de chacun sont rencontrées tant avec le résident que ses proches.

Nous avons développé des compétences spécifiques pour adapter l'accompagnement lorsque les capacités cognitives sont affaiblies. Dans ce cadre, les lieux et l'environnement sont pensés pour maintenir la qualité de vie du résident. Les équipes sont soutenues et conseillées par des référents qui interviennent en tant que source d'expertise.

Les souhaits individuels organisent notre accompagnement de fin de vie. Pour être entendus, chacun est invité à les exprimer. Ici aussi, l'organisation s'adapte aux besoins. Nous assurons la présence de compétences en soins palliatifs pour l'accompagnement du résident et celui de ceux qui lui sont proches.

Les soins se prolongent également au travers d'activités orientées vers le maintien le plus longtemps possible des capacités physiques et psychiques. Des professionnels (Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, logopèdes, éducateurs) entourent le résident et travaillent avec lui sur des objectifs qui lui sont spécifiques. La complémentarité des regards portés par une équipe pluridisciplinaire aboutit à un projet concerté et individualisé.

Afin d'assurer une prise en charge maximale, toutes les observations, prise de paramètres, évènements indésirables, traitement médicamenteux, sont encodés dans le logiciel informatique accessible à tout le personnel soignant interne et aux médecins traitants du résident.

Cet outil informatique permet d'extraire les données telles que les chutes, les contentions, les escarres, les plaies, les poids, ... Ces données sont analysées en réunion pluridisciplinaire et des actions sont mises en place afin d'améliorer la qualité de vie du résident.

Le médecin coordinateur a également une place importante dans la gestion des soins de la maison de repos.

En effet, son expertise médicale permet de guider notre personnel soignant, établir des pratiques de travail communes et construire des procédures.

De plus, il permet d'optimiser la collaboration avec l'ensemble des médecins traitants qui travaillent dans la maison de repos.

b. L'hôtellerie

Les équipes en charge de la bonne tenue des lieux de vie font partie intégrante du projet institutionnel.

Sur un plan individuel, les équipes portent une attention particulière au confort, à l'ordre et à l'hygiène des chambres. Le cadre de cette mission offre une occasion d'échanges avec les résidents. La présence et le contact privilégié offrent un point de vue qui complète et enrichit la prise en soins.

Sur le plan communautaire, les équipes veillent à maintenir un cadre propre, agréable et fonctionnel.

Le Val Des Séniors propose un service de nettoyage et repassage de la literie et du linge résident. Les vêtements doivent préalablement marquer. Ce service est fait par la maison de repos.

7. L'ORGANISATION DU PHYSALIS

Qu'est-ce que les physalis ? Dans sa symbolique spirituelle le physalis signifie sécurité et confort, bienveillance et protection.

C'est une unité adaptée et sécurisée de la maison de repos le Val des Séniors.

Elle peut accueillir jusqu'à 20 personnes souffrant d'un vieillissement cognitif en chambre individuelle.

Qui sont les habitants ?

Les habitants des physalis sont des personnes souffrant de troubles cognitifs nécessitant un encadrement adapté et sécurisant.

L'équipe soignante les accompagne dans leur quotidien en s'appuyant sur leurs capacités préservées. L'équipe éducative leur propose des activités porteuses de sens.

Ces habitants présentent des difficultés d'orientation dans le temps et dans l'espace et peuvent aussi présenter des comportements de déambulations ou de fugues.

Elles peuvent également présenter des difficultés de communication et de compréhension.

Toute personne souffrant d'une démence et /ou d'une maladie d'Alzheimer peut être accueillie au sein de l'unité adaptée.

Quel type d'infrastructure l'unité adaptée propose-t-elle ?



L'environnement est adapté en fonction des besoins des habitants leur permettant de s'orienter au mieux dans l'espace et de se repérer dans le temps. Il s'agit de proposer un lieu de vie se rapprochant le plus possible de la vie comme à la maison.

Chaque espace est désigné par une signalétique permettant aux habitants de se repérer dans l'espace et de faciliter leur implication dans des activités de la vie journalière. Il est également adapté de manière à ce que l'habitant puisse se l'approprier.

Les lieux communs sont aménagés et décorés en fonction des besoins des habitants, mais également en fonction des saisons et des fêtes pour leur permettre de se repérer dans le temps.

L'aménagement de la cuisine nous permet de réaliser des repas comme à la maison et de faire des ateliers culinaires afin de maintenir au maximum une activité cognitive et stimulante.

L'accès au jardin et à la terrasse est libre et sécurisé.

Afin de faciliter les repères dans l'espace et dans le temps, nous mettons en place

1. Des pictogrammes aux différents endroits stratégiques : que ce soit dans les espaces communs ou dans les endroits privés (salle de bain - chambre- garde-robe etc..)
2. Les objets communs des lieux de vie sont aussi munis d'images (frigo- lave-vaisselle- poubelle- percolateur- armoires etc.)
3. Certains pictogrammes sont réalisés avec les habitants afin qu'il se l'approprie et réponde à leurs besoins (personnalisation des chambres).
4. Des pictogrammes activités -menus et dates sont aussi à réaliser avec les habitants afin de faciliter leurs repères dans le temps.

Le projet de vie du Physalis

Quelle sont les missions de l'unité adaptée ?

- Une vie comme à la maison
- Garder les habitudes, les rituels, offrir un sentiment de sécurité
- Respecter le rythme de vie de la personne et ses choix
- Assurer des soins adaptés
- Intégrer la personne dans différents projets et activités si elle le souhaite.
- Pas de stigmatisation
- Valoriser la personne et stimuler ses capacités préservées etc....

Nous favorisons au maximum une approche centrée sur la personne.

Il s'agit de considérer la personne dans son individualité et ne pas la réduire à sa pathologie, porter un regard positif et bienveillant sur la personne.

L'objectif est d'observer les capacités préservées de la personne afin de lui permettre de faire un maximum de tâches seul le plus longtemps possible. Ne pas faire à sa place mais avec elle.

Le soignant doit être un facilitateur

Il faut favoriser l'engagement de la personne à travers des activités porteuse de sens et en priorisant des tâches allant du plus simple au plus complexe afin d'éviter la mise en échec et la dévalorisation de la personne.

8. LE TRAVAIL EN EQUIPE

a. La coordination

Pour être activé de manière efficace, un système d'échanges et de transfert d'informations utiles à la prise de décisions a été mis en place.

Les collaborations avec les différentes plateformes (soins palliatifs, services gériatriques, Alzheimer,...) permettent d'affiner le niveau d'expertise professionnelle présent dans chaque maison.

Les échanges transversaux impliquent les directions et les infirmières chefs des quatre maisons du groupe Vivalia. Des réunions régulières sont l'occasion de partager les bonnes pratiques et de capitaliser les retours d'expériences. Des projets communs sont également pensés, développés et mis en place.

Les staffs de direction orchestrent l'ensemble des activités sur chaque site ainsi que la délégation des différents niveaux de responsabilité. Ceci recouvre l'intention qui découle du projet de vie, la gestion en bon père de famille du matériel mis à disposition et des consommables surtout lorsque les dépenses impactent l'équilibre budgétaire du résident.

Les équipes travaillent sur une base pluridisciplinaire. Il s'agit de moments de concertation interprofessionnelle qui permettent d'aboutir aux décisions les plus adaptées pour les résidents. Chacun peut, dès lors, apporter son expertise (en ce compris le résident) afin d'avoir une vision globale de la situation, et d'adapter l'accompagnement afin qu'il soit le plus optimal possible.

La coordination propre à chaque service s'organise sous la forme de réunions formelles et informelles avec les membres des équipes de manière régulière. Celles-ci permettent de transmettre les observations recueillies, d'adapter sa pratique en vue d'une amélioration de la prise en charge des résidents.

Les infirmiers chef et les directeurs ont des rencontres régulières avec leur homologue d'autres institutions.

Des rencontres avec l'hôpital de références sont également organisées 2x/an.

b. Le personnel

Toute candidature est examinée avec attention et fait l'objet d'une réponse. Les candidats potentiels sont rencontrés par les directions et responsables de service.

La correspondance aux valeurs de la maison est un facteur prépondérant.

L'accueil est organisé de manière à favoriser l'intégration des nouveaux dans les équipes. Ceux-ci reçoivent une brochure qui reprend les aspects essentiels de la vie au travail.

L'animation des équipes repose sur une hypothèse de collaboration positive et constructive. De manière régulière des entretiens entre les membres d'équipe et leurs responsables sont organisés de façon à assurer le bon fonctionnement de la collaboration et la correspondance aux attentes.

Le développement des compétences est réfléchi et activé sur la base d'un plan de formation annuel. Les formations sont proposées à partir des ambitions organisationnelles et des attentes de terrain.

Les thématiques touchent l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de compétences soit techniques, soit relationnelles, comme le respect de l'intimité de l'aîné.

9. LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Un des objectifs de l'accompagnement de la personne âgée au sein de notre institution est de l'encourager à participer activement aux prises de décisions relatives à la vie en communauté, car c'est elle qui est experte dans ce domaine. Cela induit donc de lui octroyer davantage de pouvoir pour agir sur son quotidien.

Le conseil des résidents est l'un des moments propices à ce processus. En effet, les aînés émettent leurs observations, leurs suggestions, leurs souhaits, et un consensus est trouvé avec le responsable du service concerné afin d'adapter et d'améliorer le quotidien. Cela peut être tant en lien avec le choix des menus, qu'avec le choix des activités et excursions organisées. Chacun peut y participer à ce conseil selon ses capacités et envies, et l'équipe met un point d'honneur au dialogue et à l'écoute active.

Le développement de groupes de parole vise également à favoriser le dialogue entre résidents, à les placer comme experts de leur vie, et à leur donner un pouvoir décisionnel via la création d'une charte, le choix du sujet,



10. LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE DES HABITANTS

La maison de repos est considérée comme un lieu de vie.

Mais contrairement à ce dernier, ce lieu de vie est composé de toute une équipe et d'un cadre auquel le résident n'est pas habitué.

Les regards des autres sont multiples et constants. La vie en maison de repos est règlementée et organisée, il y a rarement de la place pour la liberté et l'intimité en dehors de ce que qui a été prévu pour les résidents. La vie privée cède la place à une vie en communauté rarement choisie.

La vie relationnelle, affective et sexuelle des résidents est un aspect fondamental du bien-être qui doit être respecté et accompagné dans notre institution, en tenant compte des spécificités individuelles. Nous préservons l'intimité et l'autonomie du résident, tout en prenant en compte leurs éventuelles contraintes physiques ou cognitives. Le droit au consentement doit être systématiquement respecté, et nos professionnels offrent un accompagnement personnalisé qui s'adapte aux besoins et au projet de vie de chaque résident.

11. OBJECTIFS D'AMELIORATION CONTINUE

Tous les aspects de la vie et de la gestion de la maison sont soumis à observation et volonté d'amélioration. Les événements indésirables sont actés, analysés et suivis de recherches de solutions. Les points critiques font l'objet de procédures afin d'atténuer tout risque.

Ce qui est vrai de manière générale l'est particulièrement pour les soins où l'observation des points d'attention spécifiques organise la personnalisation de l'accompagnement individualisé.

Objectif 1 : Révision du projet institutionnel

Le projet institutionnel existant sera revu avec les nouvelles directives de l'AVIQ.

Objectif 2 : Mise en place du projet de vie individuel

Suite à l'engagement de la nouvelle référente démente sur le site, nous devons revoir le document du projet de vie individuel

Objectif 3 : Mise en place de protocole de prise en charge de la dénutrition

Objectif 4 : Amélioration des espaces de vie en collaboration des résidents et du personnels

Objectif 5 : Amélioration du restaurant



Objectif 6 : Optimisation de l'utilisation du logiciel Corilus

Objectif 7 : réorganisation des transmissions ciblées.

Pascale Robert
Directrice du Val des Seniors

